**Accompagnement pédagogique**

**Académie de CAEN**

' ' **Le roi a fait battre tambour** ' ' de Madame de Montespan

En Normandie, la musique s'est répandue grâce aux musiciens ambulants.

Ce sont eux qui nous ont transmis le répertoire traditionnel, joué notamment à l'occasion des fêtes et cérémonies.

**C. Riegler CPDEM - DSDEN 50**

Aux XVIIe et XVIIIe siècle, le musicien ambulant était le plus souvent **violoniste**. Il y avait également des joueurs de vielles et de clarinettes. Puis, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la pratique de l'accordéon s'est répandue.

Comme dans d'autres régions, on chantait et dansait. Mais, les chants traditionnels étaient rarement notés et les paroles peu souvent écrites. La transmission était essentiellement orale. L'apprentissage était fondé sur l'écoute, la répétition et la mémorisation.

Bien souvent, chant et danse étaient associés. La danse la plus répandue était alors la ronde chantée, à l'allure dynamique et à la joie communicative.

Désignée sous le nom de ''branle'', elle était dansée dans toutes les régions de l'Ouest de la France. Dans les campagnes normandes, on a dansé ainsi en rondes villageoises jusqu'à la fin du XIXe siècle, le plus souvent à la belle saison, lors des ''Mai fleuri'' ou des fêtes de Saint-Jean (''Couronne de Saint-Jean'') et bien sûr à l'occasion des noces qui pouvaient rassembler parfois des centaines d'invités.

Il est à noter que les hommes d'église ne voyaient pas d'un bon œil tous ces amusements populaires.

Du fait des déplacements des musiciens ambulants, qui suivaient en cela les mouvements des marchands et des colporteurs, les chants se sont assez régulièrement transmis d'une région à une autre.

' ' **Le roi a fait battre tambour** ' ' : Ce chant a été vraisemblablement écrit par une favorite de Louis XIV, la marquise de Montespan. Les paroles font référence à la triste histoire de Gabrielle d’Estrées, elle-même favorite d'Henri IV, et victime de la jalousie de Marie de Médicis qui la fit empoisonner. Voici les paroles du dernier couplet de la chanson :

**« La reine a fait faire un bouquet**

**De belles fleurs de lys**

**Et la senteur de ce bouquet**

**A fait mourir marquise. »**

**PLAN DE LA SEQUENCE PEDAGOGIQUE**

**Séance s 1 : écoute des extraits musicaux et les associer à un tableau**

**Séance 2 : reconnaissance d’instruments, quels sont les sentiments ressentis**

**Séance 3 : danse**

**Séance 1** Ecouter plusieurs musiques dont le roi fait battre tambour à partir d'une consigne :

'' Choisir une musique pour illustrer l'aquarelle **''Danse folklorique'' de Georges Laisney**, présentée dans la partie *Arts Visuels*. »

Au préalable, s'assurer que les élèves ont bien compris le sujet représenté par Georges Laisney. Faire identifier le musicien et son instrument, le violon.

**Séance 2** Reconnaître les instruments Violons, alto, violoncelle

Sentiments que cela nous évoque: Tristesse

**Séance 3 : danse**

La ronde est souvent cantonnée au cycle 1. Or, les rondes traditionnelles recèlent des enjeux d'apprentissages qui vont au-delà des compétences mobilisables par les jeunes élèves. Les cycles 2 et 3 pourront tirer profit à plus d'un titre de la réalisation d'une ronde traditionnelle : sur le plan culturel bien sûr, mais également sur le plan des apprentissages moteurs (respect des pas indiqués, sens du rythme, orientation spatiale, socialisation...)

**C. Riegler CPDEM - DSDEN 50**